

Procédure d'entrée avec un véhicule dans la résidence mise en place au 15 mai 2024

A/ demander un code (mail) par ce lien :

<https://framaforms.org/entree-specifique-residence-1709544490>

- anticiper vos demandes au maximum
- attention, il n'y aura pas de traitement de vos demandes les week-end et jours de fêtes.

B/ Vous recevrez un accusé de réception de votre demande par mail.

C/ Au traitement de votre demande, vous recevrez un code par mail ou SMS suivant votre choix.

Attention bien taper # à la fin du code chiffré

D/ Vous ne pourrez vous servir de ce code qu'à la date et aux horaires souhaités.

E/ Procédure impérative d'accès à la résidence.

vous devez en entrant et en sortant :

- refermer le portail
- remettre la clé dans le boîtier
(vérifier que le boîtier est bien refermé)

**le portail doit être impérativement refermé
une fois le véhicule entré.**

Le système mis en place permet *une gestion nominative à distance par une passerelle internet.*

En cas de problème ou de demande particulière,
contacter votre syndic au : 06 03 52 12 85
ou par mail : nverrier@nexity.fr
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30.

**ATTENTION : sauf cas de force majeure, l'entrée dans la résidence
est interdite en juillet et août**